

**LABEL NATIONAL
DES VILLES &
VILLAGES FLEURIS**



LABEL "4 FLEURS" 2022

**VILLE DE
JOUÉ-LÈS-TOURS**

www.jouelestours.fr  facebook.com/jouelestours  instagram.com/jouelestours





SOMMAIRE

ÉDITO
P.5
PRÉSENTATION
P.6 ET P.7



MISE EN ŒUVRE
DU PROJET MUNICIPAL

P.8
À P.15



ANIMATION ET PROMOTION
DE LA DÉMARCHE

P.16
À P.23



PATRIMOINE VÉGÉTAL
ET FLEURISSEMENT

P.24
À P.37



GESTION
ENVIRONNEMENTALE

P.38
À P.47



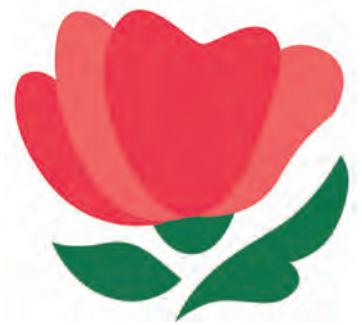
QUALITÉ DE
L'ESPACE PUBLIC

P.48
À P.51



ANALYSE PAR
ESPACE

P.52
À P.66





"Pour moi, une ville sans végétal est une aberration"

Éric ORSENNA
Économiste et Académicien

Joué-lès-Tours, Un formidable lieu de vie

En 2019, en nous accordant la 4^e Fleur, le jury national des "Villes et Villages fleuris" a récompensé tout le travail accompli pour faire de Joué-lès-Tours une ville où il fait bon vivre. Loin d'être définitivement acquise, cette 4^e Fleur est remise en jeu cette année. Nous avons à cœur de soumettre nos actions et nos réalisations à l'appréciation et à l'expertise des jurés.

Je ne vous cache pas notre impatience à démontrer que l'ensemble des collaborateurs, services municipaux et métropolitains confondus, ne se sont pas reposés sur leurs lauriers. Bien au contraire, la récompense reçue il y a trois ans a nourri leur motivation et décuplé leurs énergies pour aller encore plus loin.

La qualité de vie passe par une gestion cohérente et durable de l'espace public. Celui-ci doit répondre aux différentes vocations et aux attentes de ses multiples usagers. Notre ambition consiste à le penser et à l'organiser pour assurer une cohabitation harmonieuse des habitants. L'objectif : construire un cadre de vie propice au bien vivre ensemble.

Pour bâtir l'avenir, nous avons choisi d'impliquer l'ensemble des acteurs locaux, toutes générations confondues. Nous veillons aussi à intégrer à nos projets les préoccupations liées à la protection de l'environnement, à la préservation des ressources naturelles et à la biodiversité. Nous mesurons notre responsabilité et sommes pleinement conscients que notre action d'aujourd'hui détermine notre devenir.

Au cœur de la Touraine, notre commune s'est forgée une identité singulière et plurielle. Joué-lès-Tours est un formidable lieu de vie où peuvent s'exprimer toutes les initiatives. Notre ville, résolument tournée vers un futur durable, est en perpétuel mouvement, réconciliant l'urbain, l'humain et l'environnement.

Frédéric AUGIS

Maire de Joué-lès-Tours
Président de Tours Métropole Val de Loire.



Joué-lès-Tours, 2^e ville d'Indre-et-Loire

Avec ses 38 444 habitants, Joué-lès-Tours est la 2^e ville d'Indre-et-Loire et la 7^e de la Région. Elle fait partie des 22 communes de Tours Métropole Val de Loire.

Située idéalement aux carrefours de l'A85, de l'A10 et de l'A28, elle prolonge naturellement le territoire urbain de la ville de Tours au sud du Cher. Mais elle a conservé une identité propre. Malgré sa croissance vertigineuse enregistrée entre les années 60 et 90, espaces naturels et "poumons verts" constituent 60% de sa superficie.

Depuis les années 2000, les programmes de rénovation urbaine successifs ont intégré un parti pris environnemental et paysager. Quant à l'opération "Cœur de Ville", symbole du renouveau urbain, elle a redynamisé le centre-ville, lui apportant une identité moderne qui lui faisait défaut, ouvrant des perspectives visuelles à proximité de la ligne de tramway.



Un peu d'histoire...

Au cœur de la Touraine, Joué-lès-Tours est l'une des plus anciennes communes d'Indre-et-Loire. Des écrits de Grégoire de Tours attestent de son existence au V^e siècle sous le nom de "Jocondiacum", d'où le nom de ses habitants : les Jocondiens. Rurale et composée d'une myriade de petits villages et de hameaux, elle vit au rythme des activités agricoles jusqu'à l'arrivée de sociétés industrielles dans les années 60, des implantations qui détermineront son essor et dessineront son visage actuel.



Les priorités pour l'avenir

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en avril 2019 s'est appuyé sur cinq priorités :

- valorisation d'une identité urbaine plurielle,
- confortement de la dynamique économique et de l'attractivité,
- diversification de l'offre en logements pour faciliter les parcours résidentiels,
- développement des réseaux de déplacement autour de la ligne de tramway et des modes de circulation douce,
- préservation des milieux naturels et agricoles.

Carte d'identité de la ville



38 444
habitants
Source : Insee 2019



2^e ville d'Indre-et-Loire
7^e ville de la région Centre-Val de Loire



8 écoles maternelles
10 écoles élémentaires
5 collèges
3 lycées
1 Campus des Métiers



160 commerces soit près de **1 000 emplois**
5 zones d'activités soit près de **2 500 emplois**
1 pépinière d'entreprises
4 marchés hebdomadaires



7 Conseils de Quartier
1 Conseil d'Enfants
1 Conseil des Jeunes
1 Conseil des Aînés



Superficie : **32,41 km²** (+ de 50% non urbanisés)
240 hectares d'espaces verts
2 Espaces Naturels Sensibles ouverts au public
Ville "4 Fleurs" depuis 2019
67 km de voiries



Desserte par le **tram**, le **train** (2 gares), le **bus**.
Autoroutes **A10, A85, A28**
Liaisons pour **Gare TGV**
Proximité **aéroport de Tours**



Sport

Un Palais des Sports, un centre aquatique, un complexe de rugby, deux complexes de football, huit gymnases, un dojo, une halle des sports, un pas de tir à l'arc, une piste de bicross, un complexe tennis-squash, une patinoire, trois aires de fitness en plein air, un skate-park, un city-stade...

Arts et Culture

Espace Malraux (palais des congrès, salles de spectacles), médiathèque, école de musique, Temps Machine (salle des musiques amplifiées), studios de répétition, MJC, Galerie du Parc...

Jumelages

Hechingen (Allemagne, 1973), Santa Maria da Feira (Portugal, 1989), East Ayrshire (Écosse, 1989), Città di Castello (Italie, 1991), Ogre (Lettonie, 2005).

Labels



Un label fédérateur



2019 : à l'issue de la visite du jury national des "Villes et Villages Fleuris", les collaborateurs des différents services municipaux et métropolitains se sont retrouvés au château des Bretonnières, espérant qu'à l'automne, la 4^e Fleur récompense leur engagement.

Le label "Villes et Villages fleuris" constitue un baromètre fiable et reconnu de la qualité de vie. Outre le fleurissement, il tient compte de bien d'autres éléments, comme le prouvent les nombreux critères de la grille d'évaluation.

S'inscrire dans la durée

L'équipe municipale a souhaité inscrire la démarche de labellisation dans la durée.

- **1993** : attribution de la 3^e Fleur.
- **2018** : le jury régional confirme la 3^e Fleur. La Ville est proposée pour l'obtention de la 4^e Fleur.
- **2019** : le jury national attribue la 4^e Fleur.
- **2022** : la Ville souhaite conforter sa 4^e Fleur.

Une mobilisation générale

Pour y parvenir, l'équipe municipale fédère autour de son projet de nombreuses forces vives. **Sont associés les services municipaux et métropolitains, les acteurs économiques locaux (bailleurs, promoteurs, artisans, commerçants...), les associations sportives et socioculturelles, les instances de démocratie locale, les scolaires, les jeunes et les seniors.**

Au-delà de la commune...

Le service des **Espaces verts** (60 agents) est fortement impliqué dans la transmission des savoir-faire (sessions d'information pour les agents des autres communes, participation aux assises du fleurissement, au jury régional des Villes et Villages fleuris...).

Le pôle "Cadre de Vie et Aménagement"

Il compte plus de 100 agents, municipaux et métropolitains, répartis entre les directions suivantes :

- **Urbanisme et Environnement,**
- **Espace Public,**
- **Ressources techniques.**

Son regroupement sur un seul et même site facilite la communication et les échanges entre les agents, favorisant le travail collectif sur des projets partagés. **L'objectif commun est de participer à l'embellissement de la Ville et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.**

Avec Tours Métropole Val de Loire

Le projet métropolitain s'est fixé comme objectif de promouvoir un territoire attractif, innovant, soucieux de la qualité de vie de ses habitants et de la préservation de leur environnement. Avec ses 38 444 habitants, Joué-lès-Tours, 2^e ville de la Métropole, fait figure de locomotive et s'inscrit dans cette dynamique territoriale.



2^e ligne de tramway

Extension du réseau cyclable

Bus propres et accessibles

Nouveau Programme de Renouvellement Urbain

Harmonisation des pratiques et des achats pour les Espaces verts

Règlement Local de Publicité métropolitain

Installation de maraîchers et soutien à l'activité agricole

Projet Alimentaire Territorial

Élaboration d'un schéma directeur vert

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (horizon 2024/2025)

Écopâturage

Éducation à l'Environnement

Valorisation des eaux usées

Plateforme unique pour la rénovation de l'habitat

Déploiement du réseau de chaleur biomasse



**Bernard SOL**

Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme, au Cadre de Vie, aux Espaces verts, aux Parcs et Jardins.

"Nous avons la chance d'avoir hérité d'une ville de contrastes. Entre urbanité et espaces naturels, elle est **riche de sa diversité, paysagère et humaine.**

"Nous sommes des passeurs, conscients de notre responsabilité envers l'avenir"

Cet héritage mérite toute notre attention. Notre devoir est de le faire fructifier pour un avenir encore meilleur, respectueux des hommes et de l'environnement. Dans notre démarche, **nous pouvons compter sur nos concitoyens,**

La qualité de vie, une priorité municipale

L'équipe municipale a placé la qualité de vie parmi ses priorités. La mobilisation est forte pour faire de Joué-lès-Tours une ville agréable en toutes saisons.



toujours prêts à s'engager pour faire de leur commune une ville où il fait bon vivre.

Notre feuille de route pour les années à venir est claire : **nos actions devront répondre aux besoins diversifiés des habitants et des usagers**, que ce soit en matière de logement, d'activités économiques, d'innovation ou encore de loisirs. Trouver l'équilibre entre les constructions et les espaces verts, préserver l'héritage agricole, accompagner les nouveaux porteurs de projets,... **Joué-lès-Tours est fière de son fleurissement et de son**

dynamisme, récompensés en 2019 par l'attribution de la 4^e Fleur par le jury national des "Villes et Villages Fleuris". Après l'attribution de cette récompense tant convoitée, nous n'avons pas baissé la garde. Même la crise sanitaire n'a pas eu raison de **notre volonté d'agir**. Les initiatives et les projets ont continué à se concrétiser. La solidarité et l'entraide se sont affirmées face à l'adversité. Le cadre et la qualité de vie constituent des enjeux majeurs exigeant l'implication de chacun d'entre nous".

Aérer, respirer et partager

"Améliorer le cadre de vie est un sacré défi. Il faut tenir compte des contraintes héritées du passé, **reconsidérer l'espace au regard des nouvelles habitudes et des attentes des habitants.**

Pour redessiner la ville, nous devons **identifier les espaces selon leurs usages**, tout en suivant une **ligne directrice globale cohérente.**

L'objectif : **gagner en attractivité**, diversifier l'offre en logements, insuffler une dynamique aux commerces et à l'artisanat de proximité. En décroissant l'urbain, en ouvrant des perspectives, nous retrouvons de la fluidité dans les déplacements.

Pour maîtriser l'urbanisation, nous procédons à des acquisitions foncières. **Il faut garder la main sur notre devenir.**

Concernant le centre-ville, **notre schéma directeur baptisé "Cœur de Ville"** accorde une belle place au végétal structurant et au fleurissement saisonnier. Les cheminements doux sont sécurisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite. La durée limitée du stationnement, non payant, favorise la rotation des véhicules. Les travaux réalisés sur deux secteurs se poursuivront.

Concernant **les voiries communales**, nous suivons notre **programmation pluriannuelle** basée sur un diagnostic global établi au préalable.

En 2021, 3,3 M€ ont été investis dans les travaux de voirie et l'enfouissement des réseaux. **Pour l'éclairage public**, nous privilégions **des luminaires peu énergivores**. Côté mobilier urbain, sobriété et adaptation au contexte.

Bien vivre à Joué-lès-Tours ? Notre ambition devient réalité".

"L'espace public est le berceau de la vie sociale"

**Lionel AUDIGER**

Adjoint au maire délégué à la Voirie et à la Sécurité publique.



La gestion différenciée

Depuis de nombreuses années les bonnes pratiques correspondant à une gestion "raisonnée" et soucieuse de l'environnement ont été adoptées par le service des Espaces verts. Une démarche étendue sur l'ensemble du territoire et partagée avec les différents acteurs (habitants, promoteurs,

baillleurs, forces vives, associations...). Pour aller plus loin, une démarche a été engagée pour **mettre en œuvre la gestion différenciée sur la commune**. Pour appliquer cette nouvelle approche de gestion, encore fallait-il s'appuyer sur **des données précises**.

LES OBJECTIFS

- Favoriser la biodiversité,
- Respecter l'environnement,
- Maîtriser les dépenses énergétiques,
- Préserver les ressources,
- Laisser vivre la nature en ville.

"Gestion différenciée : approche sur mesure du traitement des espaces urbains"

aménagement, mode d'entretien, fleurissement, fréquentation et usage, contraintes techniques...).

Analyse et codification

Grâce à l'inventaire, une analyse a été réalisée. Elle détermine le classement des lieux par catégorie :

- espaces horticoles,
- abords des voiries et des équipements municipaux,
- lotissements et zones pavillonnaires,
- espaces naturels.

À chacune correspond un code définissant le fleurissement et le protocole d'entretien.

Une cartographie du territoire communal

Parcelle par parcelle, un inventaire exhaustif des espaces verts a été réalisé. Chaque lieu identifié comprend un descriptif complet de son état actuel (typologie, vocation,

Campagne d'information et de sensibilisation

Des panneaux ont été installés à proximité des espaces verts où se déploie la tonte extensive. Le QR Code renvoie à une page explicative sur le site internet municipal.



1 JOUR, 1 ARBRE

Soit 2 000 de 2020 à 2026



Les premières actions engagées

Écopâturage aux Étangs de Narbonne

Les coupes d'éclaircie effectuées dans les bois ont considérablement freiné la réapparition d'espèces non désirables (ronces, acacias...). Les sujets intéressants préservés pourront mieux se développer. Pour l'entretien, six chèvres des fossés du cheptel métropolitain qui compte une quarantaine ont pris leurs quartiers aux Étangs de Narbonne. Cette première expérimentation d'écopâturage à Joué-lès-Tours fait partie d'un plan global géré à l'échelle de la Métropole. De mai à octobre, les animaux contribuent à l'entretien écologique des lieux et leur présence offre un excellent support pédagogique. Cette initiative pourrait être suivie par d'autres projets similaires sur la commune.



Fleurissement des pieds des arbres

Espaces souvent peu valorisés, les pieds d'arbres sont pourtant de précieux refuges pour la faune et la flore. En les végétalisant avec des plantes variées et adaptées, les racines sont protégées, l'esthétique et la biodiversité sont assurées.



Tontes différenciées



Les tontes répétées appauvrissent la biodiversité et fragilisent les sols. La diminution des fréquences d'intervention se traduit par :

- la régénérescence des sols,
- l'augmentation et la diversification de la faune et de la flore,
- une réduction de la consommation énergétique.

Équilibre entre vivaces et annuelles



Pour un fleurissement durable, peu énergivore et coloré à chaque saison, l'objectif est de trouver l'équilibre entre les vivaces et les annuelles.

Présence du végétal toute l'année







Agir ensemble



Visite des serres municipales par la commission "Environnement" du Conseil d'Enfants.

Sensibilisation et actions pédagogiques

Les services municipaux sont particulièrement impliqués pour sensibiliser les citoyens aux pratiques respectueuses de l'environnement. Tout au long de l'année, des animations à destination de différents publics sont organisées.

EXEMPLES

- Installation de composteurs collectifs.
- Ramassage des déchets dans la ville.
- Aménagement de carrés potagers et plantations dans les écoles.
- Ateliers de jardinage avec les seniors des résidences autonomie.



La production du composteur du quartier est réutilisée dans le jardin des résidences autonomie.

"Une démocratie qui vit associe les citoyens au devenir de leur ville"



Concertation et consultation

La Ville a mis en place différentes assemblées participatives afin de représenter au mieux l'ensemble des citoyens et leur permettre de participer activement aux projets municipaux.

Conseils de Quartier

Conseil d'Enfants

Conseil des Aînés

Conseil des Jeunes



Communication et information

- campagnes d'affichage,
- panneaux d'affichage numérique,
- presse municipale,
- guides pratiques,
- supports digitaux (site internet, facebook, instagram, newsletter, chaîne YouTube...),
- presse locale.



Restauration municipale



Lutte contre le gaspillage alimentaire

La cuisine centrale prépare environ 2 500 repas par jour à destination des écoles, des accueils de loisirs, du centre de secours et des résidences pour personnes âgées. Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, différentes dispositions ont été prises :

- affichage pédagogique dans les restaurants,
- sensibilisation assurée par les agents de restauration et les animateurs périscolaires,
- remplissage des pichets d'eau selon les besoins,
- deux portions différentes proposées pour les entrées (55 g et 90 g),
- généralisation des serviettes en tissu,
- plateaux repas pour les tout-petits,
- des tables de tri sélectif sont installées dans les écoles équipées de self-services.

Éducation à l'alimentation

- animations et repas en lien avec la saisonnalité des produits,
- gamme de produits bio (pain, yaourts, gâteaux, fruits de saison...),
- circuits courts privilégiés.



Chaque année en avril, le centre de production horticole ouvre ses portes au public. L'occasion pour les visiteurs de découvrir les coulisses où se prépare le fleurissement de la ville et de recueillir les conseils et astuces des jardiniers. Associations et professionnels de la nature et de l'environnement participent à ce rendez-vous par le biais d'expositions pédagogiques et d'ateliers créatifs.



Concours "Joué Fleurie"

Passage du jury "Joué Fleurie" 2021.



Fleurir les balcons et les jardins, c'est participer à l'embellissement du cadre de vie. C'est aussi apporter des couleurs et de la gaieté à la vie quotidienne. Chaque année la Ville organise le concours des maisons et des balcons fleuris. Ouvert à tous les habitants, il permet de récompenser des amoureux de la culture végétale. Une fois les inscriptions closes, le jury part sillonner la commune, grille d'évaluation en main. L'esthétisme des réalisations et la qualité d'entretien ne suffisent pas. L'intégration des pratiques respectueuses de l'environnement, l'originalité des compositions et la diversité variétale sont également prises en compte.

Lancement de l'opération "Ma rue, mes plantes"

Un interstice entre le pied d'un mur et le trottoir suffit pour que s'épanouissent certaines fleurs ou plantes aromatiques. En 2022, la Ville lance à titre expérimental l'opération "Ma rue, mes plantes" en centre-ville, rue Jean-de-la-Fontaine. Le règlement prévoit que la commune aménage les espaces et fournisse les premiers végétaux (sauges, gauras, géraniums vivaces, roses trémières, thym...). Les habitants détenteurs de leur "permis de végétaliser" devront suivre un cahier des charges précis concernant l'entretien et le respect des consignes écologiques.



La "Loire à Vélo"

La Jocondie propose des balades sur le Cher pour découvrir la faune et la flore locales.



Sur 900 kilomètres, la "Loire à Vélo" est l'une des plus belles véloroutes de France. Elle traverse le nord de Joué-lès-Tours au niveau des "Bocages de la Gloriette". Espace naturel sensible de 39 hectares, "Les Bocages" sont constitués d'espaces boisés, de prairies séparées par des haies et de mares. La richesse de la faune et de la flore fait le bonheur des amateurs de nature et de photographie.

Embarquez sur la Jocondie



"La Loire à Vélo" est idéale pour découvrir la Touraine.

De la mi-juin à octobre, les mariniers du Comité d'Animation Joué Centre proposent des balades sur le Cher à bord de la "Jocondie", une toue cabanée construite par l'association. Tours Métropole Val de Loire a retenu les abords de l'embarcadere pour aménager une aire d'arrêt et de repos à destination des cyclotouristes. Ce projet verra le jour pour la saison estivale. Un observatoire sera créé pour apprécier la diversité des espèces animales qui peuplent les lieux.



Les sentiers de randonnée

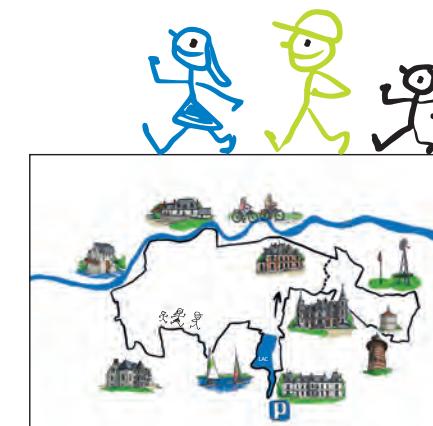


L'Échappée Verte

Ce sentier pédestre permet de sillonner le sud de la commune qui témoigne de son passé agricole. Au cours des 13 km, les promeneurs découvrent sa ruralité avec ses anciennes fermes et demeures bourgeoises, les vergers des Landes de Charlemagne, toujours en activité, les Étangs de Narbonne (Espace Naturel Sensible), empruntant l'ancienne voie romaine reliant Tours à Poitiers.

Lac et Val de Cher

Cet itinéraire de 19,7 km (avec une variante à 15 km), relie le lac des Bretonnières aux "Bocages de la Gloriette". Les belles demeures se succèdent dans sa partie la plus orientale alors qu'à l'ouest, les randonneurs apprécient les richesses du Cher sauvage et le Grand Moulin de Ballan-Miré où, depuis 1520, les meuniers produisent des farines de qualité.



© 2019. Illustrations : Christophe Bonté.



Inventaire et diagnostic sanitaire du patrimoine arboré

Ils sont près de 10 000 individus, certains très anciens, d'autres plantés récemment (300 par an). L'oxygène qu'ils fabriquent est un vecteur de la qualité de vie. Qu'ils soient d'alignement sur la voirie (5 000 individus) ou peuplent les parcs et jardins, les arbres sont une terre d'accueil de la biodiversité.



Le rôle essentiel que jouent les arbres dans l'espace urbain est d'autant plus reconnu en ces temps de réchauffement climatique. D'où la nécessité de leur accorder toute l'attention qu'ils méritent.

En vue de l'établissement d'un plan de gestion pluriannuel du patrimoine arboré (travail en cours), dresser un inventaire et effectuer un diagnostic sanitaire sont deux étapes préalables incontournables. Les données recueillies permettent ensuite :

- d'adapter les entretiens,
- d'assurer un suivi si nécessaire,

- de garantir la sécurité des usagers du domaine public.

Depuis 2019, un cabinet d'expertise a été mandaté dans le cadre d'un marché passé par la Tours Métropole Val de Loire. Sont concernés par cette action :

- les arbres d'alignements,
- les arbres isolés remarquables,
- des groupes d'arbres situés dans les jardins publics,
- des arbres sur lesquels l'état sanitaire est douteux,
- les arbres des structures Petite enfance.

Arbres expertisés (2019-2021)

288 arbres d'alignement

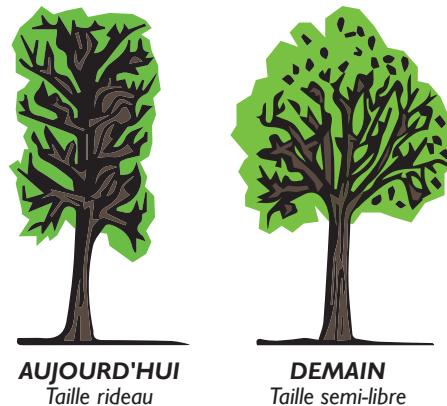
130 arbres isolés/jardins publics

135 arbres situés dans les structures Petite Enfance

Les arbres d'alignement d'essences variées et adaptées aux lieux d'implantation prennent place dans de larges fosses. Les troncs bénéficient de protections et des couvre-sols sont plantés à leurs pieds. L'élagage permet d'orienter et de maîtriser la croissance des sujets, tout en préservant leur qualité et leur vitalité.

Platanes : changement de taille et de style

Comme une légion bien en rang, 138 platanes s'alignent entre le rond-point du Noble Joué et l'échangeur du quartier du Morier, soit une distance de 2 km. Ces "gardiens" qui veillent sur les grands boulevards jocondiens étaient jusqu'alors taillés en rideau... Aujourd'hui, avec des sujets d'âges différents, avec un renouvellement ou des déplacements à prévoir, avec la nécessité de rapporter de l'ombre sur l'axe de circulation mais de protéger la partie côté riverains, la Ville a décidé d'engager une taille semi-libre pour l'avenir. Une réduction de la ramure sera effectuée du côté des habitations et des commerces. L'arbre conservera son développement "naturel" et maîtrisé côté voie publique. Les élagages seront espacés.



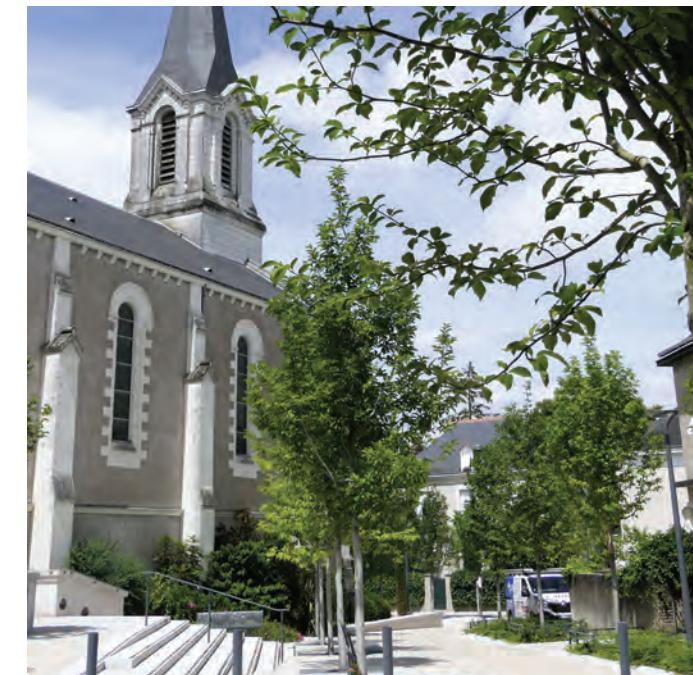
Parc de la Rabière.



Jardin Montaigne.



Mail Pierre-de-Coubertin.



Mail de l'église.



Rond-point de la Bouchardière aménagé à la sortie du périphérique.

De nombreux massifs sont structurés à partir d'arbustes et de plantes grimpantes. Comme un tableau végétal, ils sont dessinés au préalable et les variétés sont choisies pour leur graphisme et selon le contexte géographique de leur implantation. Le rythme de croissance des espèces est également pris en compte. L'objectif est d'obtenir **une couver-**

ture végétale pérenne et toute l'année. Pour chaque aménagement, cinq à six essences au minimum sont sélectionnées. Silhouette, couleur des branches, des feuillages, floraison... L'ensemble doit être harmonieux et favoriser la biodiversité. Il s'agit de rendre au maximum sa naturalité au végétal et de maîtriser son développement tout en diminuant l'interven-

tion humaine. Les plantes grimpantes (clématites, jasmains, bignones...) sont sélectionnées pour habiller des supports verticaux et pour escalader les décors réalisés dans les massifs. Elles sont aussi utilisées pour les lieux qui sont peu accessibles comme les talus et les murs.

Variétés de sols et biodiversité

Les pelouses sont gourmandes en eau et en entretien. Petit à petit, des alternatives sont utilisées pour les remplacer. Des semences à faible développement sont sélectionnées. Pour les gazons qui restent, les fertilisants, les intrants issus de la filière chimique et les désherbants sélectifs sont bannis.

Des prairies sont réintroduites en ville, occupant notamment des espaces laissés vacants suite à la démolition de maisons. Elles trouvent aussi leur place dans les parcs et jardins.

Pour les couvre-sols, les variétés indigènes ou acclimatées sont privilégiées. Elles sont choisies selon



Delosperma, érigérons et agaves avec paillis minéraux contrastés devant l'Espace Malraux.

la nature des sols, le contexte, la localisation et l'exposition (sedums, érigérons et delosperma variés, thym serpolet, achillées, cerastium tomentosum...). De par leur nature, elles recouvrent rapidement

les surfaces, apportent une touche décorative tout en empêchant le développement des adventices. Bien maîtrisées, elles limitent l'entretien et favorisent la biodiversité.



Protection des sols

Le paillage est une solution aussi décorative que technique.

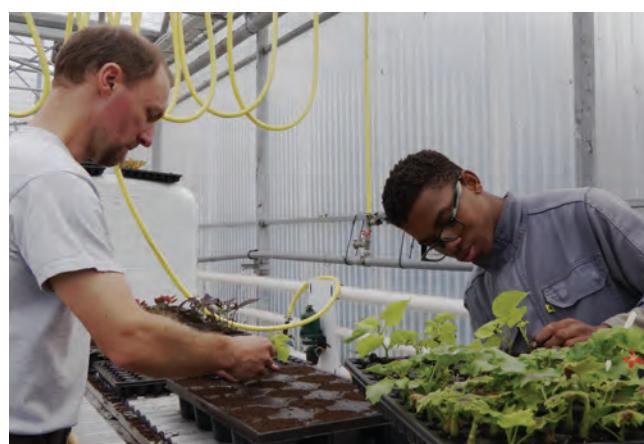
Qu'il soit végétal ou minéral, le paillage :

- limite l'évaporation de l'eau,
- empêche la pousse des adventices,
- protège les plantes des gelées,
- stabilise la terre.

Bois d'élagage, branches de taille, souches... Tout est systématiquement broyé et réutilisé en paillages dans les massifs. Paillettes de lin, de chanvre, écorces et noyaux de pêches sont également utilisés.

Centre de production horticole

Le centre de production horticole est situé en centre-ville, au Parc de la Rabière. Il comprend cinq serres de 100 m² et une plus grande, de 1000 m². Une équipe composée de quatre agents y travaille en permanence, produisant pour les communes de Joué-lès-Tours et Chambray-lès-Tours.



Production 2021

PLANTES À MASSIFS

- 47% semées,
- 22% multipliées
- 30% de jeunes plants achetés.
- 1% de bulbes et tubercules d'été

ANNUELLES ET BISANNUELLES

- 31 561 unités plantées,
- 90% produites aux serres,
- 443 variétés.

CHRYSANTHÈMES

- 10 250 plantés (potées, colonnes GARCY, sacs, tapis, tubes...),
- 917 potées achetées.

BULBES

- 20 530 unités de 77 variétés.

Créativité, diversité, harmonie et qualité

À chaque année son thème... Ensuite, place à l'imagination et à la créativité. Pour 2022, l'esprit jardin avec ses plantes potagères et aromatiques a été retenu.

- Le plan de fleurissement annuel respecte la saisonnalité. Chaque équipe de secteur propose une déclinaison du thème de l'année selon son imagination en :
- intégrant les contraintes des lieux d'implantation,
 - veillant à la diversité végétale,
 - respectant une harmonie chromatique (tiges, feuillages, fleurs),
 - anticipant sur la croissance des espèces.



2016 : L'OSIER EN SCULPTURES ET SUPPORTS.





2017 : VARIATIONS SUR LA COULEUR ORANGE.



2018 : VOIR LA VIE EN BLEU.





2019 : LE ROUGE ET LE TISSU.



2021 : LE BOIS DANS TOUS SES ÉTATS.



De l'automne à l'hiver





Les Étangs de Narbonne

Classé Espace Naturel Sensible (ENS) par le Conseil départemental, le site de Narbonne a bénéficié d'un premier plan de gestion (2015/2019). Un nouveau est engagé. Ouvert au public entre avril et septembre, le site accueille de nombreuses animations permettant de découvrir toute la richesse de sa biodiversité.



Étang en amont alimenté par les eaux de ruissellement.

20 espèces d'orchidées sauvages



Promenade et découverte



Sensibilisation et pédagogie



Carte d'identité

- 30 hectares
- 2 étangs reliés par le ru de la Piole
- 80% d'espaces boisés
- Pelouses calcicoles
- 20 variétés d'orchidées
- Des ruches
- Écopâturage de chèvres

Projets

- Établissement d'un nouveaux plan de gestion et d'actions (2022-2028)
- Création d'un observatoire de la biodiversité





Protection Biologique Intégrée (PBI)

Pour éviter les traitements chimiques et protéger l'environnement, la Ville a introduit la Protection Biologique Intégrée dans les serres municipales. Cette pratique s'est également généralisée pour la gestion de l'espace public.

Précurseur du "Zéro Phyto"

Joué-lès-Tours n'a pas attendu les préconisations de la loi Labbé du 6 février 2014 pour supprimer l'usage des produits phytosanitaires. Parmi les méthodes alternatives développées dès 2000 : la Protection Biologique Intégrée (PBI). Elle permet de préserver les cultures des attaques des différents ravageurs grâce à l'utilisation d'organismes vivants prédateurs (chrysopes, larves de coccinelles, nématodes, syrphes...). Il faut anticiper la présence des ravageurs pour que les populations d'auxiliaires s'installent et soient opérationnelles quand ils commencent à se multiplier.

Dès 2009, la Ville a signé avec la Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT) la charte "Zéro Phyto", abandonnant l'utilisation des produits chimiques afin de protéger l'eau, l'air, le sol, la biodiversité et la santé humaine.

Les outils piégeurs

Pièges à phéromones

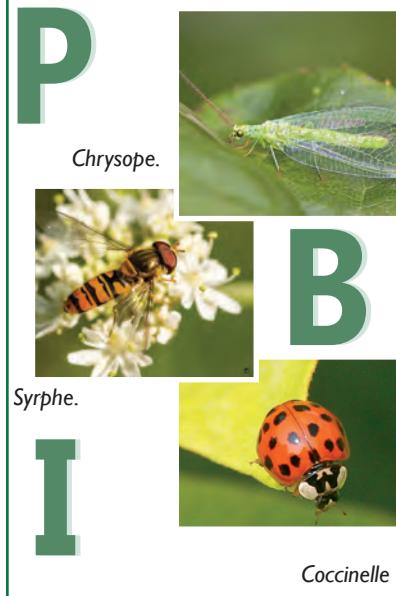
Les phéromone sexuelles des femelles attirent les mâles sur des plaques engluées.

Pièges chromatiques

Les insectes (mouches, aleurodes, pucerons, mineuses, noctuelles...) sont naturellement attirés par la couleur et viennent s'y coller.



Nos amis les auxiliaires



P

Chrysope.

B

Syrphe.

I

Coccinelle

"Il ne s'agit pas d'éradiquer les "indésirables" mais de maintenir leur présence dans une proportion acceptable. Tout est question d'équilibre"

François Risetti

Responsable du centre de production.



Lutte contre la processionnaire du pin

Le réchauffement climatique a favorisé la recrudescence du *Thaumetopoea pityocampa*, un papillon nocturne dont les chenilles posent des problèmes écologiques et sanitaires. Elles fragilisent les arbres et leurs poils urticants provoquent des allergies cutanées, des problèmes respiratoires et oculaires. Elles constituent un danger mortel pour les animaux. Des actions combinées ont été mises en place pour lutter contre la prolifération de ces chenilles qui se déplacent en file indienne (d'où le nom de "processionnaires").

- Projection de billes de phéromones.
- Installation de nichoirs à mésanges.
- Destruction manuelle des nids.
- Pièges mécaniques autour des troncs.



Entretien écologique

- Lutte biologique.
- Utilisation des couvre-sols dans les massifs.
- Broyage des déchets de taille sur site pour réemploi immédiat.
- Utilisation de paillages variés et de mulch.
- Tailles raisonnées pour éviter la pénétration des rayons du soleil.
- Achat de matériel (désherbeurs à eau chaude et mécaniques, houes maraîchères, binettes, Ripagreen...).
- Utilisation des produits de biocontrôle.
- Enherbement des trottoirs et fleurissement des pieds d'arbres.
- Fauches raisonnées.



Communication Zéro Phyto

2019 : interdiction générale d'utiliser des produits phytosanitaires pour les collectivités, les professionnels et les particuliers.

Pour préparer cette transition écologique, les Espaces verts ont communiqué leur expérience auprès des habitants par différents biais et supports d'information :

- réunions d'information thématiques,
- articles dans la presse municipale et sur le site internet de la Ville,
- sensibilisation auprès du grand public à l'occasion de "Faites le Printemps".

Prévenir et agir, plutôt que subir

Par définition, les ressources naturelles sont épuisables. Les préserver, c'est faire attention aux sols, à la gestion de l'eau, réduire la pollution et valoriser les déchets.



L'arrosage intégré et sa gestion centralisée permettent de ne pas gaspiller l'eau.

Les sols

Les sols se dégradent plus vite qu'ils ne se régénèrent. En connaissant leur nature et leur évolution, les jardiniers ont revu leur mode de gestion pour réaliser des économies d'eau et gagner en biodiversité. Ils ont généralisé les paillages et réduit les tontes. Dans les massifs, un amendement organique est répandu, uniquement quand c'est nécessaire.

L'eau

L'arrosage centralisé

Sa gestion automatisée et informatisée permet une adaptation parfaite au contexte, une surveillance et des interventions à distance.

Le goutte-à-goutte

Ce mode d'arrosage économique est régulé grâce à une station météorologique. Il optimise les apports d'eau dans les massifs.

Le paillage

Il évite les évaporations et l'érosion, réduit la fréquence des arrosages et régénère les sols. Des végétaux broyés, issus des chantiers d'élagage et de taille, ainsi que des paillis minéraux sont utilisés.



Pour les souches et les troncs de grande taille, la Ville fait appel à un broyeur professionnel.

Cinq forages

Ils sont utilisés pour les terrains de sport, les jardins familiaux, et l'arrosage à la main. Ce dispositif limite l'utilisation de l'eau potable. Au complexe sportif des Bercelleries, les eaux de drainage sont récupérées puis réintégréées dans le circuit d'arrosage.

Récupération

Au centre de production horticole, l'eau de pluie récupérée dans des cuves d'une capacité totale de 25 000 litres sert pour l'arrosage.

Sondes tensiométriques

Les arbres plantés le long des voies du tramway en disposent pour ajuster les apports en eau selon la météo.

Collectes sélectives et valorisation des déchets

La Métropole gère la collecte des différents déchets et leur acheminement vers des filières de valorisation adaptées.

Élargissement du tri sélectif

Depuis janvier 2022, pots de yaourts, barquettes, sachets et films alimentaires rejoignent les poubelles jaunes. Un élargissement du tri qui devrait permettre de capter 4 kilos d'emballages supplémentaires par an et par habitant, soit une valorisation de 1 200 tonnes en plus à l'année.

Déchets verts

Collectés en porte-à-porte, ils sont compostés à la plateforme métropolitaine du Bois des Hâtes, à Saint-Avertin, puis réutilisés par des particuliers, des agriculteurs ou des professionnels (horticulteurs, pépiniéristes...).

Le textile

Près de 130 bornes textiles sont implantées sur le territoire métropolitain. Environ 1 000 tonnes sont recyclées et valorisées chaque année.



Tous au compost !

Pour inciter les habitants à valoriser leurs déchets, la Métropole met gratuitement à disposition des équipements pour réaliser son compost.

- **Composteur** (maisons avec jardin).
- **Lombricomposteur** (appartements maisons de ville).
- **Composteur partagé** (immeubles).



En 2019, le premier "Compostou" est installé au Parc de la Rabière en partenariat avec "Zéro Déchet Touraine" et le bailleur Touraine Logement. Depuis, via Tours Métropole Val de Loire, un autre a été placé dans le quartier de La Petite Recette et un troisième à l'école de l'Alouette.

Les livres et les objets



Des bornes "Livre Libre" ont été installées aux centres sociaux de la Rabière et du Morier, au collège et au centre commercial de la Vallée Violette, ainsi qu'au Lac des Bretonnières. L'idée est d'équiper progressivement chaque quartier pour favoriser la circulation des ouvrages. Au Morier, une boîte à dons a également pris place pour accorder une nouvelle vie aux objets, aux vêtements, au petit électroménager...

Gestion de l'énergie

Bâtiments municipaux

Hôtel de ville

Après la réfection des huisseries de l'hôtel de ville, les radiateurs situés sur les façades nord et ouest des étages ont été changés (2021). Le remplacement se poursuivra en 2022. L'objectif est double : réaliser des économies d'énergie et améliorer le confort des agents.

Écoles

Depuis quinze ans, les écoles bénéficient d'importants travaux de réhabilitation incluant l'amélioration de l'isolation. Les menuiseries sont progressivement toutes remplacées pour diminuer les pertes de chaleur.

Gymnase Beaulieu

L'isolation par l'intérieur de la façade Nord a été réalisée en 2021.

Médiathèque

Différents travaux ont été effectués pour améliorer la performance énergétique (remplacement de l'éclairage par des leds dans l'espace adulte, isolation au-dessus des faux-plafonds).

Tennis des Saints-Pères

Remplacement de l'éclairage des autres courts intérieurs par des (2022) et changement des faux-plafonds avec rajout d'une isolation de 20 cm (2020).



Changement des menuiseries au groupe scolaire de la Vallée Violette.



Des radiateurs neufs pour l'hôtel de ville.

Éclairage public

Le renouvellement de l'éclairage public fait l'objet d'un plan pluriannuel d'investissements à hauteur de 400 000 €/an. Grâce aux nouveaux équipements, les performances énergétiques et la sécurité sur l'espace public sont améliorées. Un diagnostic complet a été réalisé par la Métropole en 2021 et 2022.

- 7 297 luminaires.
- 12% éteints la nuit.
- 88% avec puissance diminuée de 22h à 5h du matin.
- 93% à économie d'énergie.

Des mâts solaires "Porte de Monts"

Dix-sept mâts solaires ont été installés aux bretelles d'accès et de sortie "Porte de Monts" du périphérique. Ces lampadaires autonomes offrent un éclairage performant, écologique et économique. Des panneaux photovoltaïques captent l'énergie en journée et la restituent la nuit. Autonettoyants, d'une durée de vie de vingt ans, leur puissance varie selon l'intensité du trafic routier.



Les mâts sont autonomes, écologiques et économiques.

Installation d'ombrières photovoltaïques

Dans le domaine de l'énergie, les ombrières photovoltaïques ont le vent en poupe. Ces structures sont conçues pour fournir de l'ombre tout en produisant de l'énergie. L'électricité produite sera ensuite rachetée par Enedis. Des bornes de recharge pour les véhicules électriques sont prévues pour les trois projets.

Les sites concernés

Parking de l'Espace Clos Neuf

Le permis de construire a été délivré pour une réalisation en juin 2022. La surface de panneaux (1 480 m²) produira 312,2 MWh, soit la consommation annuelle de 144 habitants.

Parking du stade Albaladéjo

Le permis de construire a été déposé. La réalisation est prévue pour 2022. La surface de panneaux (850 m²) produira 198,2 MWh, soit la consommation annuelle de 91 habitants.

Parking de l'Espace Malraux

L'appel à candidature a été lancé en 2022 pour une réalisation en 2023. La surface de panneaux (1 055 m²) produira 241 MWh, soit la consommation annuelle de 111 habitants.



Projection de l'insertion dans le paysage (parking Albaladéjo).



Projet d'îlot de fraîcheur en centre-ville

La place François-Mitterrand au cœur du centre-ville constitue aujourd'hui un îlot de chaleur important. Fortement minérale, elle présente différentes contraintes techniques (parking sous-terrain, pergola de Daniel Buren, proximité de la ligne de tramway...).

Une réflexion a été engagée pour qu'elle soit aménagée pour devenir un lieu plus convivial et attractif, un véritable îlot de fraîcheur.

Plusieurs pistes sont actuellement explorées :

- réalisation d'une ceinture végétale avec des massifs,
- création d'un petit square entre la place Mitterrand et la place du Général-Leclerc,
- installation d'une fontaine sèche.



Mise en valeur du patrimoine bâti



Rénovation de la façade nord en 2018, de la partie sud en 2019. Le château des Bretonnières a retrouvé tout son cachet.

Travaux réalisés :

- Rénovation de la maison du Centre Communal d'Action Sociale, rue Gamard.
- Aménagements paysagers devant la rotonde en centre-ville.
- Rénovation des façades du château des Bretonnières (photo ci-contre).

Lors des rénovations, un soin particulier est apporté à la végétalisation des abords des édifices.

Mise en lumière artistique

Une convention de mécénat de compétence a été signée entre la Ville et la société Citéos pour une mise en lumière artistique de différentes

façades et espaces verts. Ce programme qualitatif concerne :

- l'hôtel de ville,
- le commissariat,
- l'Espace Malraux,
- Bulle d'O,
- la Maison du Parc,
- différents ronds-points.



Modernisation et embellissement des commerces

Le "Fonds de rénovation des façades commerciales" est un dispositif d'aide financé par Tours Métropole Val de Loire pour dynamiser le commerce et l'artisanat de proximité sur l'ensemble des communes de la métropole. Il permet d'embellir les façades commerciales, d'installer des sécurités (rideau ou alarme anti-intrusion, caméra de vidéo-surveillance,...), de réaliser des travaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (porte automatique, rampe d'accès, traitement du seuil, éléments visuels et sonores...).

Maîtrise de la publicité et des enseignes

Pour lutter contre la pollution visuelle, la Ville s'appuie sur la loi Barnier du 2 février 1995 et sur son **Règlement Local de Publicité (RLP)**. Il fixe les conditions d'affichage secteur par secteur. L'affichage temporaire annonçant des manifestations ponctuelles doit obligatoirement faire l'objet d'une demande en mairie. Chaque enseigne, préenseigne ou panneau publicitaire fait l'objet d'une déclaration préalable en mairie. Après validation des services s'applique la TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure). Un agent contrôleur veille au respect du RLP, à la conformité des installations, et perçoit les redevances.

Qualité de la voirie et des circulations

L'espace public n'a pas été totalement transféré à la Métropole (1,05 M€ d'investissement en 2021). La commune complète les réalisations avec son budget propre.

Budget communal "Voiries" 2021: 798 000 €

S'ajoutent des crédits pour l'amélioration des espaces publics :

- 75 000 € (initiatives Conseils de quartier).
- 50 000 € (jardins familiaux).
- 50 000 € (aires de jeux et parcs).
- 47 000 € (cimetière).
- 10 000 € (Étangs de Narbonne).

Une brigade pour la propreté



La brigade "Ville Propre" créée en 2017 est opérationnelle 7j/7. Enlèvement des dépôts sauvages, balayage, ramassage des déchets au pied des collecteurs de verre ou de vêtement, nettoyage des toilettes publiques, entretien des plaques de rues et des panneaux de signalisation, piquetage, réapprovisionnement des distributeurs de sacs de déjections canines... Les missions sont variées. Un suivi des interventions est effectué grâce à une fiche descriptive avec photo de l'état des lieux avant, et après le passage des agents.

Accessibilité

Les travaux réalisés dans la ville intègrent systématiquement la mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (abaissement des trottoirs, bandes podotactiles...). Concernant les bâtiments publics, la Ville consacre chaque année 100 000 € pour les adapter (installation de rampes, bandes de contraste dans les escaliers des bâtiments...).



Rampe d'accès à l'Espace Malraux.

Effacement des réseaux

300 000 €/an sont investis pour faire disparaître environ 1,5 km réseaux aériens.

Mobilier urbain



Un inventaire et une cartographie ont été réalisés afin de définir un programme de renouvellement cohérent et harmonieux des équipements.

- 707 corbeilles de propreté
- 147 tables de pique-nique
- 76 cendriers
- 684 bancs

Entretien des trottoirs



Deux agents ont été recrutés par la Ville pour effectuer le désherbage des trottoirs tout au long de l'année.



Entrées de ville

La deuxième ligne de tramway

Pour répondre aux besoins de mobilité, la Métropole a décidé de réaliser une deuxième ligne de tramway. Elle relierait les villes de La Riche et Chambray-lès-Tours, desservant les hôpitaux Trousseau et Bretonneau, ainsi que de nombreux équipements scolaires, étudiants, sportifs et culturels. Sa mise en service est prévue pour 2025. Le tramway passerait par l'avenue de Bordeaux, axe limitrophe avec Tours, à l'est de Joué-lès-Tours. Ce chantier implique de travailler à la requalification des espaces publics jocondiens sur le secteur.



Principe d'aménagement pour l'avenue de Bordeaux (Intégration 3D © : bureau d'études Richez_Associés).

Poursuite des aménagements au sud

Le programme global de réaménagement de la route de Monts a pour objectif de :

- réaliser une véritable entrée de ville paysagée,
- fluidifier la circulation,
- desservir les équipements à proximité,
- créer une voie douce de circulation.

Au total, l'axe sera restructuré sur 2 kilomètres. La première phase s'est achevée en 2019. La deuxième tranche débutera cet été 2022. Elle concernera la partie située entre La Borde et le passage à niveau.

Du sable, des vivaces, des bambous, des cyprès, un pin parasol... L'aménagement du giratoire à la sortie du périphérique a été réalisé en cohérence avec le site de loisirs des Bretonnières.



Accès aux Bretonnières par le périphérique



Mail piétonnier en centre-ville



La résidence services pour seniors baptisée "La Jocondie" a remplacé l'ancienne maison de retraite Debrou devenue vétuste. Ce programme inscrit dans la politique de renouvellement urbain du "Cœur de Ville" s'est accom-

placé par la création d'un mail piétonnier et végétalisé. Il relie la station de tramway "Hôtel de Ville" et la salle des musiques amplifiées "Le Temps Machine". Les usagers l'ont rapidement adopté.

Le fleurissement de printemps et d'été embellit les abords de la ligne de tramway.



Abords des établissements publics

Aménagement paysager à La Borde.



Accueil de loisirs de La Borde (ci-dessus), gymnases Henno et Bouissou (ci-dessous)... Pour ces réalisations récentes, les aménagements des abords ont été intégrés dès le début du projet. Pour les établissements les plus anciens, (Espace Malraux, Bulle d'O, Palais des Sports, hôtel de ville, église...), les jardi-

niers ont opté pour une végétalisation pérenne afin de diminuer les coûts et réduire le temps d'entretien. Arbustes et vivaces sont privilégiés. Dans les massifs, les compositions saisonnières complètent les structures végétales en place toute l'année.



Des parkings enherbés ont été créés près des gymnases Henno et Bouissou.

Quartiers d'habitation



LA RABIÈRE

Le quartier de La Rabière fait partie du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Entre 2004 et 2014, il a déjà bénéficié de transformations importantes et l'arrivée du tramway a totalement modifié sa physionomie. Aujourd'hui, c'est essentiellement sur le secteur datant du début des années 60 appelé "La Vieille Rabière" que se concentrent les travaux.

Ce projet d'envergure sera réalisé en plusieurs phases d'ici à 2026.

Coût total : à 23 M€.

LES GRANDES ORIENTATIONS

- **ouvrir et désenclaver le quartier** : démolition de deux bâtiments d'habitat social sur la partie nord et de la tour Pradier non loin du secteur, création d'un nouveau corridor paysager pour assurer la transition avec le parc de La Rabière et ses équipements.

- **réhabiliter le parc de logements sociaux** : optimisation de la performance énergétique des appartements, aménagement et modernisation des parties communes, installation d'ascenseurs, accessibilité.

- **diversifier le quartier** : construction de bâtiments en accession sociale à la propriété et de nouveaux logements sociaux, création d'un nouvel équipement public avec une crèche, un accueil jeunes et un service d'accompagnement à la parentalité, démolition et reconstruction du centre commercial en lieu et place du square Marcel-Pagnol, création d'un centre de santé, aménagements paysagers sur tout le secteur.

- **améliorer le cadre de vie** : requalification des rues, rénovation des halls d'immeuble, revalorisation des espaces publics.

Jardins à vocation sociale et pédagogique

Les jardins familiaux

La Société des Jardins ouvriers et familiaux a été créée en 1972. Grâce à la Ville, chaque parcelle est équipée :

- d'un cabanon,
- d'un composteur,
- d'un bac de récupération de l'eau de pluie.

Un forage sert à l'alimentation en eau.

267 adhérents - Surface totale : **75 728 m²**

257 parcelles de 180 à 200 m²

10 parcelles de 100 m².

Avec les seniors



Le service des Espaces verts anime régulièrement des ateliers aux résidences autonomie qui disposent de carrés potagers plantés et entretenus par les habitants (ateliers rempotage, création florale pour l'intérieur, composition de jardinières, sensibilisation au compostage...).

Les jardins à vocation sociale

Chaque année, des bénéficiaires du RSA suivis par le Centre Communal d'Action Sociale cultivent un jardin au Hameau Marie-Curie (habitat intermédiaire pour les seniors). Leur production est partagée avec les locataires et les personnes de plus de 60 ans qui se retrouvent deux fois par semaine à la salle polyvalente du Hameau, dans le cadre de l'accueil de jour proposé par l'association Agevie.



Avec les plus jeunes

Le service des Espaces verts vient en appui technique des projets environnementaux menés dans les écoles.

Exemples :

École de l'Alouette

Labellisée Éco-école, 2^e prix national de "La Forêt s'invite à l'école". Tri sélectif, atelier compost, plantations d'arbres...

École Rotière

Élection d'éco-délégués pour promouvoir le développement durable. Piquetage dans le quartier, compost, plantations de bulbes et d'arbres...



Parcs et jardins

La ville compte de nombreux parcs et espaces boisés complétés par des squares et jardins publics dans les quartiers.



Site des Bretonnières.



Square Jacques-Leblanc.



Cheminement dans le bois des Grands Chênes.



Parc de la Rabière.



Jardin des Pommiers.



Square du Morier.



Le Lac des Bretonnières

Surface totale : 58 hectares.

Château du XIX^e siècle (location pour des réceptions).

Centre nautique (voile, paddle...).

Pontons de pêche (accessibilité PMR).

Passerelle flottante (248 mètres - Accessibilité PMR)

Loisirs

Pêche, activités nautiques, aires de jeux pour tous les âges, aires de fitness, circuits pédagogiques sur la faune et la flore, sports de plein air (*jogging, randonnée, beach-volley, tennis de table, badminton, accrobranche, parcours santé, parcours d'orientation...*).

Éclairage autour du lac (activé en fonction des saisons et de la luminosité).

Allées piétonnes sur l'ensemble du site avec signalétique.

Toilettes publiques accessibles PMR (dont une alimentée par des panneaux photovoltaïques).



Le Parc de la Rabière

Surface totale : 35 hectares.

Localisation : centre-ville.

Histoire : propriété bourgeoise acquise par la Ville entre 1965 et 1972. Longtemps restée sans gestion, ses clairières avaient disparu et la biodiversité s'appauvriissait.

Mutation : en 2003, la transformation du parc s'engage s'appuyant sur plusieurs partis pris :

- gestion à dominante horticole entre la rue de Verdun et l'Esplanade centrale des Droits-de-l'Enfant agrandie et recomposée pour regagner en fonctionnalité,
- aménagement d'une vaste aire de jeux pour les joueurs de pétanque,
- suppression des écrans d'arbustes et des grilles pour ouvrir le parc,
- création de cheminements piétons,
- respect du cycle des végétaux et développement d'un autodynamisme écologique,
- réaménagement des berges et des espaces aquatiques,
- recomposition du ruisseau Le Rigny en cascades et reconstitution d'une grande clairière au bas du parc,
- plantation de haies champêtres et fauche raisonnée.



Des lions au parc

En 1936, la famille Barris acquiert une partie du parc et son château construit en 1725. En 1936, René, l'un des fils de la famille passionné d'animaux crée un parc zoologique sur le domaine. Pélican, loups, tapir, dromadaires et même deux lions s'installent dans des enclos aménagés.



La mort de René Barris, en 1960, met fin à cette présence exotique. En 1967, un incendie détruit le château. L'ensemble est à l'abandon jusqu'à son rachat par la mairie en 1972. En 1976, le site s'ouvre au public. L'ancienne orangerie devient le centre de production horticole.



Entretien du cimetière

L'entretien et les travaux portant sur les terrains, les plantations et les constructions non privatives du cimetière sont assurés par le service des Espaces verts. L'entretien respecte le zéro phyto et se fait à la main ou mécaniquement dans les allées qui sont goudronnées ou refaites en stabilisé ce qui limite la pousse des adventices et facilite l'entretien. La partie basse a bénéficié de la plantation de haies, d'arbres et d'un engazonnement. L'arrosage intégré, avec gestion centralisée, permet de maîtriser la dépense en eau. Des panneaux d'information rappellent aux usagers les règles d'entretien des tombes.



Espaces sportifs



La ville compte dix terrains de sport dont un synthétique utilisé pour le rugby.

Traitement des sols naturels :

- analyse et plan de fertilisation,
- tonte et opérations mécaniques,
- regarnissage du gazon,
- traitements ponctuels contre les adventices.

Trois sites sont équipés de forages pour l'arrosage des terrains dont les réseaux sont intégrés, avec gestion centralisée (coupure en cas d'orage, calcul de l'Évapo Transpiration Potentielle (ETP) pour mesurer les besoins hydriques...). Le traçage au sol est effectué avec une peinture biologique.

Nouveauté !

Utilisation d'un robot sur le terrain d'honneur de rugby pour améliorer la qualité de tonte, lutter contre le développement des adventices, optimiser le temps de travail de l'équipe d'entretien, réaliser des économies d'énergie. Programmable, il rentre également seul à sa base lorsqu'il a fini son travail ou doit se recharger.



Aires de jeux

- 61** Nombre d'aires de jeux
43 ouvertes et accessibles par tous,
18 situées dans les structures Petit enfance.

Nombre de jeux au total **200**

- 3** Catégories de jeux adaptés selon les différentes tranches d'âge.



La maintenance est assurée en régie par un agent des Espaces verts. Un contrôle annuel est réalisé par un organisme agréé afin de s'assurer de la conformité des équipements.



Zones d'activités

Depuis dix ans, les zones d'activités bénéficient d'importants travaux de réfection des réseaux, de la voirie et de l'éclairage public.

Pôle de la Liodière

Pour les travaux de voirie, Tours Métropole Val de Loire consacre une enveloppe budgétaire aux aménagements paysagers. L'objectif : restructurer les espaces pour mieux gérer les circulations et les stationnements des camions tout en créant des circulations douces pour les piétons et les vélos. C'est ce qui a été fait rue de la Liodière. Un cheminement et des bandes végétalisées avec des îlots séparent la route des parcelles privées des entreprises.

Espaces naturels

(Voir pages 22, 40 et 41)



Maillage et coulées vertes

En prenant la compétence "Voiries et espaces publics", Tours Métropole Val de Loire a choisi de valoriser et d'étendre les espaces verts attenants aux voies de circulation, qu'elles soient dédiées aux véhicules à moteur, aux deux-roues ou aux piétons.

Cette trame verte du paysage présente de multiples atouts et bienfaits pour la population. Elle contribue aussi à l'amélioration du climat urbain.



Mobilités douces et infrastructures de déplacement

Tours Métropole Val de Loire a voté son schéma cyclable pour les prochaines années. La feuille de route prévoit treize nouveaux itinéraires, soit 350 km au total. Un budget de 180 M€ y sera consacré.

À Joué-lès-Tours

Déjà réalisé

- Liaison avec le quartier des Deux Lions à Tours et le parcours de la Loire à Vélo (photo ci-contre).
- Aménagement d'une voie protégée en direction des Étangs de Narbonne (photo ci-dessous).

En cours

- Liaison entre la commune de Saint-Avertin (à l'est) celle de Ballan-Miré (à l'ouest).

Projet

- Aménagement d'une liaison douce entre le centre-ville et le Lac des Bretonnières.



EN CHIFFRES

58,2 km : voies de circulation pour les deux-roues
25 km : bandes cyclables
20,2 km : voies partagées
6,9 km : pistes cyclables bidirectionnelles
5,1 km : pistes unidirectionnelles
800 m : contresens cyclables
200 000 € : investissement 2021



